

RÉUNION ORDINAIRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CÉGEP DE L'ABITIBI-TÉMISCAMINGUE
TENUE LE 14 NOVEMBRE 2024 À 18 H, CAMPUS DE ROUYN-NORANDA
CÉGEP DE L'ABITIBI-TÉMISCAMINGUE

Présences

Sylvain Blais, directeur général	Florence Julien (à distance)
Marianne Bégin	Katrine Lévesque
Yacine Bourennani	Isabelle Métivier
Mélanie Brunette, vice-présidente	Caroline Rioux, directrice des études par intérim (distance)
Bernard Deshaies (à distance)	Sonia Tardif
Marie-Pier Dupuis (à distance)	Julie Tremblay
Benoit Lavergne	
Karl Guimond	

Absences

Benjamin Brassard
Amélie Brouillard, secrétaire
Marlène Grenier
Dominique Marchand
Stéphanie St-Pierre Vigneault
Lynda Taddio

Observatrices

Kathleen Longpré, secrétaire générale par intérim
Nathalie Duchesneau, agente de soutien administratif

Invités

Julien-Pierre Arsenault, directeur de la formation continue et des services internationaux (distance)
Isabelle Benoit, coordonnatrice aux Ressources humaines
Fanny Bernèche, directrice des Services financiers et de l'approvisionnement (distance)
Jean-François Dubois, directeur par intérim des Ressources matérielles (distance)
Laurie Fortin, directrice adjointe des études
Fanny Mercier Langlois, directrice adjointe des études à l'organisation pédagogique
Christian Milot, coordonnateur à KIUNA (distance)
Kathleen Slobodian, directrice des affaires étudiantes et des communications

1. OUVERTURE DE LA RÉUNION PAR LE PRÉSIDENT ET VÉRIFICATION DU QUORUM

Le quorum des membres étant atteint, la réunion est déclarée ouverte et régulièrement constituée.

Le président du conseil, Guillaume Marquis, souligne la présence d'une nouvelle membre Sonia Tardif, représentante des diplômés. Monsieur Marquis mentionne le départ de Florence Julien, représentante des diplômés. Également, le départ de Guillaume Marquis est souligné, représentant des entreprises correspondant aux programmes techniques.

2. INTERVENTION DE L'ASSISTANCE

Il n'y a aucune intervention de l'assistance.

3. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR*

Sur une proposition de Karl Guimond appuyé par Yacine Bourennani, il est unanimement résolu **d'adopter l'ordre du jour.**

PROCÈS-VERBAUX DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

4. PROCÈS-VERBAUX DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

4.1. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION ORDINAIRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 10 SEPTEMBRE 2024 *

Sur une proposition de Mélanie Brunette appuyé par Yacine Bourennani, il est unanimement résolu **d'adopter le procès-verbal de la réunion ordinaire du conseil d'administration tenue le 10 septembre 2024.**

4.2. DÉPÔT DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 25 SEPTEMBRE 2024

Kathleen Longpré, secrétaire générale par intérim, dépose à titre d'information le procès-verbal de la réunion extraordinaire du conseil d'administration du 25 septembre 2024 tenue par courriel.

Sur une proposition de Yacine Bourennani appuyé par Mélanie Brunette, il est unanimement résolu d'adopter le procès-verbal de la réunion extraordinaire du conseil d'administration du 25 septembre 2024.

PROCÈS-VERBAUX DU COMITÉ EXÉCUTIF

5. PROCÈS-VERBAUX DE LA RÉUNION ORDINAIRE DU COMITÉ EXÉCUTIF DU 10 SEPTEMBRE 2024 ET DU 16 OCTOBRE 2024*

Kathleen Longpré, secrétaire générale par intérim, dépose à titre d'information le procès-verbal de la réunion ordinaire du comité exécutif du 10 septembre 2024 et du 16 octobre 2024. Aucune question ni commentaire des membres.

PÉRIODE RÉSERVÉE AUX INVITÉS

6. PÉRIODE RÉSERVÉE AUX INVITÉS

Aucun sujet traité à ce point de l'ordre du jour.

PRÉSENTATIONS POUR PRISE DE DÉCISION

7. PRÉSENTATIONS POUR PRISE DE DÉCISION

7.1. RAPPORT DE REVUE ET SURVEILLANCE 2021 À 2024

En l'absence de Nathalie Cossette, responsable de l'application des règles contractuelles, Sylvain Blais présente le rapport de revue et surveillance 2021-2024.

CA – 3595

CONSIDÉRANT QUE le Conseil du Trésor a édicté la Directive concernant la gestion des risques en matière de corruption et de collusion dans les processus de gestion contractuelle, découlant de la *Loi sur les contrats des organismes publics*;

CONSIDÉRANT QU'en vertu de cette Directive, le Cégep doit élaborer une *Politique de gestion des risques en matière de corruption et de collusion dans le processus de gestion contractuelle* d'ici le 31 décembre 2019, ainsi qu'un Plan de gestion des risques annuel;

CONSIDÉRANT QUE la *Politique de gestion des risques en matière de corruption et de collusion en gestion contractuelle* du Cégep a été adoptée le 26 novembre 2019;

CONSIDÉRANT QUE les plans de gestion des risques en matière de corruption et de collusion dans le processus de gestion contractuelle ont été adoptés annuellement entre 2021 et 2024 par le conseil d'administration, permettant de réaliser ce Rapport de revue et de surveillance.

Il est proposé par Isabelle Métivier appuyé par Mélanie Brunette et unanimement résolu **d'approuver le Rapport de revue et de surveillance 2021-2024, Gestion des risques de corruption et de collusion du Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue.**

7.2. PLANIFICATION DÉCENNALE DES INVESTISSEMENTS D'INFRASTRUCTURES DE RECHERCHE (2025-2035)

Jean-François Dubois, directeur par intérim des ressources matérielles, présente la planification décennale des investissements d'infrastructures de recherche 2025-2035. Celui-ci annonce le retrait d'un projet séance tenante, celui de la clôture autour du bâtiment du CTRI car il n'est pas admissible.

Le personnel de recherche du CTRI a été mis à contribution afin d'identifier les besoins ainsi que leur priorisation.

CA – 3596

CONSIDÉRANT la demande du ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie du Québec à l'effet d'effectuer la collecte, la mise à jour et la priorisation du Plan décennal des investissements d'infrastructures de recherche 2025-2035 ;

CONSIDÉRANT le dépôt du Plan décennal des investissements d'infrastructures de recherche 2025-2035 pour examen et adoption par les membres du conseil d'administration.

Sur une proposition de Isabelle Métivier, appuyée par Katrine Lévesque, il est résolu **d'adopter le Plan décennal des investissements d'infrastructures de recherche 2025-2035.**

7.3. PRÉSENTATION DU RAPPORT D'AUDIT ET ADOPTION DES ÉTATS FINANCIERS (2023-2024)

Tel que requis par la Loi sur les collèges d'enseignement général et professionnel, le Cégep est tenu de faire adopter annuellement ses états financiers par le conseil d'administration. Fanny Bernèche, directrice des Services financiers et de l'approvisionnement en fait donc la présentation.

CA – 3597

CONSIDÉRANT le dépôt du rapport financier annuel pour examen et adoption par les membres du conseil d'administration;

CONSIDÉRANT le rapport de l'auditeur indépendant avec réserve présenté au comité de finances et d'audit le 11 novembre 2024 lequel a été préparé par la firme Raymond Chabot Grant Thornton dûment mandatée par la résolution no CA-3357 du conseil d'administration du 14 septembre 2021;

CONSIDÉRANT que la réserve est uniquement pour l'application au 1^{er} avril 2022 du chapitre SP 3280, Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations, du Manuel de comptabilité de CPA Canada pour le secteur public.

CONSIDÉRANT la recommandation favorable du comité de finances et d'audit.

Sur une proposition de Karl Guimond appuyée par Yacine Bourennani, il est proposé ***d'adopter, pour l'exercice financier 2023-2024, le rapport financier annuel, les notes aux états financiers et les résultats d'application de procédures d'audit spécifiées portant sur les données compilées au fichier « 2023-2024 ENERCÉGEP ».***

7.4. VIREMENT INTERFONDS ET AFFECTATION DU SOLDE DE FONDS DE FONCTIONNEMENT 2023-2024

CA – 3598

CONSIDÉRANT la présentation faite par la directrice des Services financiers et de l'approvisionnement des états financiers et des virements interfonds entre le fonds d'investissement et le fonds de fonctionnement;

CONSIDÉRANT le rapport de l'auditeur indépendant préparé par la firme Raymond Chabot Grant Thornton dûment mandatée par la résolution CA-3357 du conseil d'administration en date du 14 septembre 2021;

CONSIDÉRANT QUE le comité de finances et d'audit a été consulté le 11 novembre 2024 et a donné un avis favorable.

Sur une proposition de Karl Guimond appuyée par Mélanie Brunette, il est proposé ***d'adopter les virements interfonds 2023-2024 tels que présentés, pour un montant de 594 432 \$.***

AFFECTATION DU SOLDE DE FONDS DE FONCTIONNEMENT 2023-2024

CA – 3599

CONSIDÉRANT QUE le solde de fonds de fonctionnement du Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue est actuellement de 5 949 675 \$;

CONSIDÉRANT le faible taux d'inoccupation des logements dans la Ville de Rouyn-Noranda et le besoin de fournir des logements à un coût raisonnable pour faciliter l'accès de nos étudiants;

CONSIDÉRANT QU'IL est souhaitable de conserver un minimum de 2 % des allocations du ministère de l'Enseignement supérieur pour les imprévus;

CONSIDÉRANT l'avis favorable du comité de finances et d'audit.

Sur une proposition de Karl Guimond, appuyée par Yacine Bourennani, il est proposé d'affecter ***un montant de 2 190 000 \$ au solde de fonds. Le montant étant composé d'un montant de 1 250 000 \$ afin de permettre l'acquisition d'immobilisation autofinancée et d'un montant de 940 000 \$ pour faire face aux imprévus.***

7.5. RAPPORT ANNUEL DU CÉGEP

Kathleen Slobodian, directrice du Service des affaires étudiantes et des communications, accompagné d'Isabelle Benoit, coordonnatrice aux Ressources humaines et de Laurie Fortin, directrice adjointe des études présentent un résumé du rapport annuel 2023-2024 du Cégep.

CA-3600

CONSIDÉRANT QU'en vertu de la Loi sur les collèges d'enseignement général et professionnel, le Cégep est tenu de faire un rapport de ses activités pour son exercice financier précédent;

CONSIDÉRANT QUE ce rapport doit faire état, entre autres, des résultats obtenus en regard des objectifs fixés dans le plan stratégique de développement;

CONSIDÉRANT QUE ce rapport fait état de l'ensemble de l'information demandée par le ministère de l'Enseignement supérieur;

Sur une proposition de Katrine Lévesque, appuyée par Mélanie Brunette et unanimement résolu **d'adopter le rapport annuel du Cégep 2023-2024, tel que présenté.**

7.6. AEC – RADIO COMMUNAUTAIRE (KIUNA)

Julien-Pierre Arsenault, directeur de la Formation continue et des Services internationaux, fait la présentation du programme accompagné de Christophe Milot, coordonnateur à KIUNA.

CA-3601

CONSIDÉRANT la présentation du programme NWY.1H Animation/Journalism in Community and Indigenous Radio;

CONSIDÉRANT QUE ce programme répond à un besoin exprimé par les communautés autochtones auprès du Collège Kiuna;

CONSIDÉRANT QUE l'offre de ce programme a fait l'objet d'une entente avec le Cégep de Sept-Îles;

CONSIDÉRANT QU'une présentation du programme a été faite à la Commission des études;

Il est proposé par Marianne Bégin, appuyé par Karl Guimond et unanimement résolu **d'autoriser Kiuna à offrir le programme NWY.1H Animation/Journalism in Community and Indigenous Radio à l'hiver 2025.**

7.7. ÉVALUATION DE PROGRAMME : TECHNIQUES DE COMPTABILITÉ ET DE GESTION

Après l'introduction du point par Caroline Rioux, directrice des études par intérim, Fanny Mercier Langlois, directrice adjointe des études à l'organisation pédagogique, ainsi que Katrine Lévesque, enseignante en Techniques de comptabilité de gestion, présentent les modifications majeures du programme.

CA-3602

CONSIDÉRANT les travaux réalisés par la Direction des études, pour la production du rapport d'évaluation et du plan d'action qui en découle, pour le programme TCG (410.B0);

CONSIDÉRANT qu'en vertu de l'article 7.10 d) de la Politique institutionnelle de gestion des programmes d'études (PIGP), le conseil d'administration a la responsabilité d'adopter les rapports d'évaluation et les plans d'action des programmes d'études;

CONSIDÉRANT l'avis favorable de la Commission des études le 29 octobre 2024.

Il est proposé par Mélanie Brunette, appuyé par Karl Guimond et unanimement résolu **d'adopter le rapport d'évaluation ainsi que le plan d'action pour le programme TCG (410.B0).**

7.8. NOMINATION DE LA DIRECTION GÉNÉRALE

Guillaume Marquis, président du conseil, explique les différentes étapes du processus de sélection ayant mené à la nomination de la direction générale.

CA-3603

CONSIDÉRANT QUE le conseil d'administration a adopté le profil de la direction générale lors du conseil d'administration du mois de juin 2024 (CA-3576);

CONSIDÉRANT QUE deux affichages ont été faits et que les candidatures ont fait l'objet d'analyse pour présélection;

CONSIDÉRANT QU'à la suite d'entrevues téléphoniques, quatre candidats ont été retenus et convoqués en entrevue et deux ont participé à l'entièreté du processus de recrutement;

CONSIDÉRANT l'avis favorable transmis par la Commission des études le 14 novembre 2024;

CONSIDÉRANT la recommandation unanime du comité de sélection.

Il est proposé par Karl Guimond, appuyé par Marianne Bégin et unanimement résolu **de nommer Dany Mercier au poste de directeur général au Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue, pour un mandat de 5 ans à compter du 3 février 2025.**

8. PRÉSENTATIONS SANS PRISE DE DÉCISION

8.1. PLANIFICATION DÉCENNALE DES INVESTISSEMENTS « AUTRES » (COMBINÉ AU POINT 7.2)

Jean-François Dubois, directeur par intérim des ressources matérielles, présente la planification décennale des investissements « autres » 2025-2035. Présentation marquée par l'évidence d'une réduction importante de la capacité d'investir et incapacité de répondre aux demandes des différents départements d'enseignement ou des services. Des choix seront difficiles à faire, la sécurité demeurera une priorité et la mission doit être honorée.

8.2. RAPPORT SUR LES TRAVAUX DES DIFFÉRENTS COMITÉS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Kathleen Longpré, secrétaire générale par intérim, présente les rapports des activités des différents comités en rappelant qu'ils contiennent le constat des activités pour l'année 2023-2024 et ce, pour les comités suivants :

Comité exécutif et ressources humaines

Comité gouvernance et éthique

Comité du plan stratégique de développement

Comité de validation des règlements et politiques

Aucun document n'est disponible pour les Comités Finances et audit et suivi sur l'intégrité dans la recherche et les travaux d'érudition

8.3. CONTRÔLE ADDITIONNEL DU MES ET DU SCT - GEL DE RECRUTEMENT ET LE CONTRÔLE DES HEURES RÉMUNÉRÉES

Sylvain Blais présente la lettre du 3 juillet dernier de la part du ministère limitant le nombre d'heures rémunérées autorisées pour le Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue. Cette décision est applicable pour l'entièreté des collèges du réseau et ne tient pas compte des réalités des institutions en termes de croissance de la population étudiante, du recrutement international ou des ajouts de programmes.

Des représentations sont à faire auprès du ministère pour faire croire le nombre d'heures autorisées pour l'année.

Le 25 octobre dernier, un gel du recrutement était annoncé; tout ce qui n'est pas du service direct à l'étudiant doit faire l'objet d'une demande de dérogation auprès du SCT pour permettre l'affichage du poste.

La FNEEQ prépare des représentations pour démontrer les impacts néfastes de ces décisions.

CORRESPONDANCE ET INFORMATION

9. CORRESPONDANCE ET INFORMATION

9.1. PROPOSITION SEECAT – MÉMOIRE AU BAPE POUR LE PROJET HORNE 5

M. Sylvain Blais fait un bref rappel de l'échéancier de la préparation du mémoire.

10 septembre 2024 – CA

20 septembre 2024 – Transmission par courriel du mémoire pour adoption

25 septembre 2024 – Limite pour soumettre vote à midi

25 septembre 2024- Résolution du mémoire Horne 5

- 8 en accords
- 1 en désaccord
- 7 abstentions
- 3 pas répondu

26 septembre 2024 – Réception de la proposition votée par Assemblée générale du SEECAT au lien avec le dépôt du mémoire.

Sylvain Blais précise qu'après discussion entre la direction générale et la présidence, à la lumière des résolutions prises en conseil d'administration, il a été décidé de maintenir le dépôt du mémoire, tel que prévu le 2 octobre en considérant que le mémoire n'était pas engageant et plaçait le Collège comme institution liée au milieu minier. À la question, concernant l'augmentation possible du nombre d'étudiants par ce projet, la réponse n'était pas précise puisque non préparée, de même que la notion de développement durable pour laquelle Sylvain Blais a répondu en son nom personnel et non au nom de l'institution.

La comparaison entre Malartic et Rouyn était inappropriée selon Marianne Bégin. À posteriori, nous aurions eu avantage à présenter aussi comme courroie de transmission entre la recherche, la science et le milieu industriel.

10. ÉLECTION DES OFFICIERS

Tel que le prévoit le Règlement général de régie interne, des élections sont tenues au mois de novembre de chaque année.

Sur une proposition de Sylvain Blais appuyée par Isabelle Métivier, il est unanimement résolu de nommer Kathleen Longpré à titre de présidente d'élection et de nommer Nathalie Duchesneau à titre de scrutatrice.

La présidence d'élection explique le processus d'élection.

10.1. ÉLECTION À LA PRÉSIDENTE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

La présidence d'élection invite les membres à faire des propositions pour, dans un premier temps, pourvoir le poste de présidente ou de président du conseil.

Mélanie Brunette propose la candidature de Karl Guimond à la présidence.

Isabelle Métivier propose la candidature de Mélanie Brunette à la présidence.

Sylvain Blais propose la fermeture de la période de mise en candidature.

Mélanie Brunette décline sa mise en candidature.

Karl Guimond accepte sa mise en candidature.

La présidente d'élection déclare donc Karl Guimond élu à titre de président du conseil d'administration pour la période de novembre 2024 à novembre 2025.

10.2. ÉLECTION À LA VICE-PRÉSIDENTE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION.

La présidence invite les membres à faire des propositions afin de pourvoir le poste de vice-présidente ou de vice-président au conseil.

Mélanie Brunette a manifesté son intérêt pour le poste de vice-présidente.

Sylvain Blais propose la fermeture de la période de mise en candidature.

Mélanie Brunette avait déjà manifesté son intérêt.

La présidente d'élection déclare donc Mélanie Brunette élue à titre de vice-présidente du conseil d'administration pour la période de novembre 2024 à novembre 2025.

10.3. ÉLECTION AU POSTE DE MEMBRE EXTERNE AU COMITÉ EXÉCUTIF

La présidente d'élection invite les membres à faire des propositions afin de pourvoir le poste de membre externe au comité exécutif.

Sylvain Blais propose la candidature de Sonia Tardif.

Sylvain Blais propose la fermeture de la période de mise en candidature.

Sonia Tardif accepte sa mise en candidature.

La présidente d'élection déclare donc Sonia Tardif élue à titre de membre externe du comité exécutif pour la période de novembre 2024 à novembre 2025.

10.4. ÉLECTION AU POSTE DE MEMBRE REPRÉSENTANT LE PERSONNEL AU COMITÉ EXÉCUTIF

La présidente d'élection invite les membres à faire des propositions afin de pourvoir le poste de membre représentant le personnel au comité exécutif.

Katrine Lévesque a manifesté son intérêt pour le poste de membre représentant le personnel au comité exécutif.

Sylvain Blais propose la fermeture de la période de mise en candidature.

Katrine Lévesque avait déjà manifesté son intérêt.

La présidente d'élection déclare donc Katrine Lévesque élue à titre de membre représentant le personnel au comité exécutif pour la période de novembre 2024 à novembre 2025.

10.5. CONSTITUTION DU COMITÉ EXÉCUTIF

Le comité exécutif sera donc composé, pour la prochaine année, des membres suivants :

- *Sylvain Blais, président du comité exécutif et directeur général*
- *Caroline Rioux, directrice des études par intérim.*
- *Karl Guimond, président du conseil d'administration*
- *Mélanie Brunette, vice-présidente du conseil d'administration*
- *Sonia Tardif, membre externe*
- *Katrine Lévesque, membre représentant le personnel*

Les membres du comité exécutif exercent également le mandat de membres du comité ressources humaines.

ÉLECTION AUX COMITÉS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

11. ÉLECTION AUX COMITÉS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

11.1. COMITÉ GOUVERNANCE ET ÉTHIQUE

La présidente d'élection invite les membres à faire des propositions dans le but d'élire les membres du comité Gouvernance et éthique pour la période de novembre 2024 à novembre 2025. C'est la présidence ou la vice-présidence qui préside ce comité.

Mélanie Brunette a manifesté son intérêt pour la présidence de ce comité.

Marie-Pier Dupuis a manifesté son intérêt à siéger sur ce comité

Benoit Lavergne a manifesté son intérêt à siéger sur ce comité

Félix-Antoine Lafleur a manifesté son intérêt à siéger sur ce comité

Sylvain Blais propose la fermeture de la période de mise en candidature.

La présidente d'élection déclare élue Mélanie Brunette à titre de présidente du comité Gouvernance et éthique. Elle déclare également Félix-Antoine Lafleur élu et un siège reste vacant à titre de membre externe et Marie-Pier Dupuis et Benoit Lavergne élus à titre de membres internes de ce comité pour la période de novembre 2024 à novembre 2025.

Le comité de gouvernance et éthique sera composé, pour la prochaine année, des membres suivants :

- *Mélanie Brunette, présidente du comité*
- *Félix-Antoine Lafleur, membre externe*
- *Marie-Pier Dupuis, membre du personnel*
- *Benoit Lavergne, membre du personnel*
- *Membre externe (1 poste vacant)*
- *Marie-Pier Dupuis, membre du personnel*

11.2. COMITÉ DE FINANCES ET D'AUDIT

La présidente d'élection invite les membres à faire des propositions afin d'élire les membres du comité de finances et d'audit pour la période de novembre 2024 à novembre 2025.

Isabelle Métivier avait manifesté son intérêt à siéger à ce comité.

Isabelle Métivier avait proposé Karl Guimond à siéger à ce comité ainsi que Dominique Marchand.

Sylvain Blais propose la fermeture de la période de mise en candidature.

Karl Guimond et Dominique Marchand acceptent leur mise en candidature.

La présidente d'élection déclare Dominique Marchand, Isabelle Métivier et Karl Guimond élus à titre de membres du comité de finances et d'audit pour la période de novembre 2024 à novembre 2025.

Le comité de finances et d'audit sera composé, pour la prochaine année, des membres suivants :

- *Sylvain Blais, directeur général*
- *Dominique Marchand, membre externe*
- *Isabelle Métivier, membre externe*
- *Karl Guimond, membre externe*

11.3. COMITÉ DE SUIVI DU PLAN STRATÉGIQUE DE DÉVELOPPEMENT

La présidente d'élection invite les membres à faire des propositions dans le but d'élire les membres du comité *Plan stratégique de développement* pour la période de novembre 2024 à novembre 2025.

Marie-Pier Dupuis a manifesté son intérêt à siéger sur ce comité.

Sylvain Blais propose la fermeture de la période de mise en candidature.

Marie-Pier Dupuis avait déjà confirmé son intérêt.

La présidente d'élection déclare donc Marie-Pier Dupuis élue à titre de membres du comité de suivi du Plan stratégique de développement la période de décembre 2024 à novembre 2025.

Le comité de suivi du *Plan stratégique de développement* sera composé, pour la prochaine année, des membres suivants :

- Sylvain Blais, directeur général
- Caroline Rioux, directrice des études par intérim.
- Marie-Pier Dupuis, membre interne
- Membre externe (1 poste vacant)
- Membre externe (1 poste vacant)

11.4. COMITÉ DE VALIDATION DES RÈGLEMENTS ET POLITIQUES

La présidente d'élection invite les membres à faire des propositions dans le but d'élire les membres du comité de validation des règlements et politiques pour la période de décembre 2024 à novembre 2025.

Isabelle Métivier a manifesté son intérêt à siéger sur ce comité.

Katrine Lévesque propose la candidature de Marianne Bégin sur ce comité.

Félix-Antoine Lafleur a manifesté son intérêt à siéger sur ce comité

Sylvain Blais propose la fermeture de la période de mise en candidature.

Isabelle Métivier avait déjà confirmé son intérêt.

Félix-Antoine Lafleur avait déjà confirmé son intérêt.

Marianne Bégin accepte sa mise en candidature.

La présidente d'élection déclare donc Isabelle Métivier, Félix-Antoine Lafleur et Marianne Bégin élus à titre de membres du comité de validation des règlements et politiques pour la période de novembre 2024 à novembre 2025.

Le comité de validation des règlements et politiques sera composé, pour la prochaine année, des membres suivants :

- Sylvain Blais, directeur général
- Isabelle Métivier, membre externe
- Félix-Antoine Lafleur, membre externe
- Marianne Bégin, membre interne

11.5. COMITÉ DE SUIVI SUR L'INTÉGRITÉ DANS LA RECHERCHE ET LES TRAVAUX D'ÉRUDITION

La présidente d'élection invite les membres à faire des propositions dans le but d'élire les membres du comité de suivi sur l'intégrité dans la recherche et les travaux d'érudition pour la période de décembre 2024 à novembre 2025.

Marlène Grenier a manifesté son intérêt à siéger sur ce comité.

Isabelle Métivier propose la candidature de Sonia Tardif.

Sylvain Blais propose la fermeture de la période de mise en candidature.

Marlène Grenier avait déjà confirmé son intérêt.

Sonia Tardif accepte sa mise en candidature.

La présidente d'élection déclare donc Marlène Grenier et Sonia Tardif élues à titre de membres du comité de suivi sur l'intégrité dans la recherche et les travaux d'érudition pour la période de novembre 2024 à novembre 2025.

Le comité de suivi sur l'intégrité dans la recherche et les travaux d'érudition sera donc composé, pour la prochaine année, des membres suivants :

- Sylvain Blais, directeur général
- Caroline Rioux, directrice des études par intérim
- Sonia Tardif, membre externe
- Marlène Grenier, membre interne
- Membre externe (1 poste vacant)

ÉMISSION DES DIPLOMES

12. ÉMISSION DES DIPLOMES*

12.1. ÉMISSION DES DIPLOMES D'ÉTUDES COLLÉGIALES (DEC)

CA-3604 Sur une proposition de Katrine Lévesque, appuyée par Mélanie Brunette, il est unanimement résolu **de recommander à la ministre de l'Enseignement supérieur de délivrer un diplôme d'études collégiales (DEC) pour toutes les personnes y ayant droit conformément à la liste ci-annexée, établie et vérifiée par la registraire.**

12.2. ÉMISSION DES ATTESTATIONS D'ÉTUDES COLLÉGIALES (AEC)

CA-3605 Sur une proposition de Karl Guimond, appuyée par Marianne Bégin, il est unanimement résolu **d'autoriser le Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue à délivrer une attestation d'études collégiales (AEC) pour toutes les personnes y ayant droit conformément à la liste ci-annexée, établie et vérifiée par la registraire.**

AFFAIRES DIVERSES

13. AFFAIRES DIVERSES

13.1. CODE D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE ET DÉCLARATION D'INTÉRÊTS

Guillaume Marquis, président du conseil d'administration, rappelle aux membres du conseil l'importance de compléter la déclaration d'intérêt qui leur a déjà été envoyée par courriel et de la retourner dès que possible.

DOSSIERS À HUIS CLOS

14. DOSSIERS À HUIS CLOS

Aucun dossier à traiter.

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

15. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

La séance est levée à 21 h 30 sur une proposition de Mélanie Brunette.

Président,

Secrétaire générale par intérim,



Guillaume Marquis

Kathleen Longpré